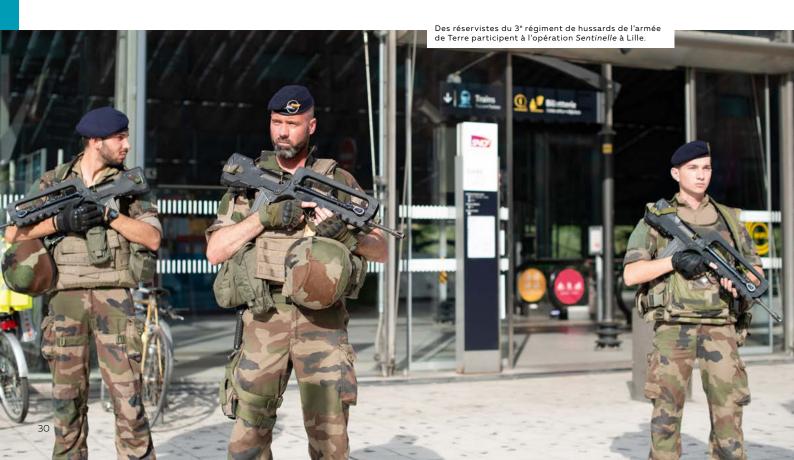
# Renfort, spécialisation, partenariats:

# L'INDISPENSABLE RÉSERVE

Le renforcement des armées, essentiel pour garantir la sécurité de notre pays, passe notamment par le développement de la réserve opérationnelle. Elle permet à des citoyens volontaires, communément appelés « réservistes », d'apporter un soutien temporaire aux militaires d'active et de consolider ainsi le lien armées-Nation.

a réserve opérationnelle a vocation à prendre une place croissante dans le contrat opérationnel des armées. Au-delà de la fonction protection, elle doit contribuer à la prise en compte des enjeux de résilience et de volume de forces. »

Dans sa Vision stratégique publiée en octobre 2021 où il demande aux armées de se préparer à « gagner la guerre avant la guerre », le général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major des armées, place le rôle et le développement de la réserve parmi ses priorités.



Une exigence qui n'est pas nouvelle, puisque le modèle « Ambition Réserves 2020-2030 » de l'armée de Terre a été lancé il y a deux ans alors qu'il en était le chef d'état-major. Cette ambition concourt à employer les militaires de réserve plus efficacement et selon un large éventail de fonctions en proposant un *cursus* sur mesure et individualisé. Objectif d'ici à 2030 : offrir des emplois permettant de concilier vie civile et militaire, et disposer d'un effectif consolidé et plus dense.

#### Renforcer les effectifs d'active

Actuellement, le ministère des Armées dispose de plus de 40000 réservistes opérationnels¹ de premier niveau (RO1, voir encadré), contre 28000 en 2015. Pour accompagner cette montée en puissance, la Garde nationale a été créée en octobre 2016 après les attentats de 2015 et de 2016. Placée sous l'autorité conjointe des ministères des Armées et de l'Intérieur, elle représente quasiment 77000 volontaires des différentes armées, directions et services², ainsi que de la Gendarmerie nationale et de la Police nationale (voir infographie page 35). L'enjeu pour ces réservistes est de participer aux missions de défense et de sécurité aux côtés de leurs camarades d'active.

La situation sécuritaire depuis janvier 2015 impose en effet le renforcement, dans la durée, des armées. L'opération Sentinelle a ainsi mis en évidence le besoin d'accroître la contribution de la réserve militaire dans la lutte contre le terrorisme. Au total, « près de 500 réservistes de l'armée de Terre sont déployés chaque jour pour assurer des missions de défense et de sécurité sur le territoire national », affirme le colonel Rodolphe, chef de la division Réserves au commandement Terre pour le territoire national. En région parisienne, une majorité des effectifs provient par exemple du 24° régiment d'infanterie installé à Vincennes, seul régiment uniquement composé de réservistes. Ce dernier est engagé huit mois de l'année dans la plupart des opérations conduites sur le territoire national.

Depuis mars 2020, des réservistes ont également rejoint l'opération Résilience. Cet engagement interministériel des armées est centré sur l'aide et le soutien aux populations ainsi que sur l'appui aux services publics pour faire face

à la Covid-19. Au plus fort de la crise, entre les 15 mars et 15 mai 2020, environ 500 réservistes étaient déployés quotidiennement, dont près de 30 % par le Service de santé des armées.

#### Spécialiser les réservistes

Ces renforts quotidiens s'illustrent par ces hommes et ces femmes, anciens militaires ou issus directement du milieu civil. Tous ont signé un contrat d'engagement à servir dans la réserve d'une durée d'un an à cinq ans. Ils reçoivent une formation, un entraînement et participent régulièrement aux missions de leurs unités d'affectation. Militaires à pleine capacité, ces réservistes effectuent en moyenne 34 jours de réserve par année civile, mais ils peuvent aller jusqu'à 210 jours dans certaines conditions3. Leur statut étant défini par le code de la défense, ils bénéficient de la qualité de militaire pendant leur période de réserve. Ils portent ainsi uniforme et grade et disposent des mêmes droits et devoirs que leurs collègues d'active. « Le plus marquant dans les armées, c'est la confiance des chefs. Après seulement trois années de réserve, je suis devenue sergent et j'ai participé à plusieurs missions intérieures », raconte Maëva, étudiante, réserviste dans l'armée de Terre depuis 2017 (voir page 40).

Avec plus de 24000 réservistes opérationnels, l'armée de Terre constitue la plus importante réserve du ministère des Armées. Pour y entrer, un passage obligatoire : réussir la Formation militaire initiale du réserviste (Fmir), d'une durée de 12 jours. « Les exigences sont les mêmes que pour >

- <sup>1</sup> Rapport d'évaluation de la réserve militaire et de la Garde nationale, édition 2020
- <sup>2</sup> Armée de Terre, armée de l'Air et de l'Espace, Marine nationale. Direction générale de l'armement, Service d'infrastructure de la défense, Service de santé des armées, Service du commissariat des armées. Service de l'énergie opérationnelle
- <sup>3</sup> Intérêt de portée nationale ou internationale de l'activité pour laquelle le réserviste est engagé et par décision du ministre des Armées ou de l'Intérieur

# Le saviez-vous?

# RO1 et RO2, quelle différence?

La réserve opérationnelle de premier niveau (RO1) regroupe les citoyens français volontaires, issus de la société civile, avec ou sans expérience militaire. De son côté, la réserve opérationnelle de disponibilité (RO2) rassemble tous les ex-militaires d'active soumis à une obligation de disponibilité pendant les cinq années suivant leur départ des forces armées.

### Bon à savoir

# Pour s'engager

Vous souhaitez devenir réserviste au sein du ministère des Armées ?

#### Quatre conditions sont à remplir :

- ▶ Être de nationalité française
- Avoir au moins 17 ans
- ▶ Avoir effectué le service national ou la journée défense et citoyenneté
- ▶ Jouir de ses droits civiques

Rendez-vous sur le portail dédié www.reservistes.defense.gouv.fr

les militaires d'active. Sans le renfort des réservistes, nous ne pourrions pas effectuer toutes nos missions », assure le colonel Rodolphe. Il rappelle qu'« Ambition Réserves 2020-2030 » impose à la réserve Terre de « monter en gamme, en capacité opérationnelle et de gagner en qualité ».

Un défi qui passe notamment par la spécialisation de certains réservistes, recrutés au titre de leurs compétences civiles. « La réserve constitue une ressource pour pourvoir aux besoins d'expertise dans des domaines spécialisés, où les ressources humaines sont rares », estime le chef d'étatmajor des armées dans sa Vision stratégique. Un credo que l'armée de Terre applique donc de plus en plus. « Transport, génie, logistique... Nous cherchons des profils correspondant à nos besoins. L'essentiel est de connaître son métier et d'être disponible », souligne le colonel Rodolphe.





#### « La motivation prime »

Une spécialisation qu'adopte également l'armée de l'Air et de l'Espace. « Tous nos réservistes représentent un renfort sur les bases aériennes ou dans les unités. Parmi eux, les spécialistes sont particulièrement chargés d'apporter leur expertise », indique le lieutenant Edda, en charge du recrutement à la réserve Air. Depuis novembre 2021, ces réservistes spécialistes de l'armée de l'Air et de l'Espace suivent également une Fmir, dont ils étaient auparavant dispensés. « Cela reste une formation adaptée. Ce qui prime, ce sont la motivation et les compétences particulières », appuie le lieutenant Edda.

Des compétences particulières que l'on retrouve par exemple au Pôle écoles Méditerranée de la Marine nationale. Situé à Saint-Mandrier-sur-Mer, en face de Toulon, il a grand besoin de réservistes, notamment pour absorber les pics de charge de ses quatre écoles<sup>4</sup>. « Par exemple, à l'École de plongée, qui forme des nageurs de différentes armées et services, le renfort de réservistes

qualifiés ne constitue pas un simple appoint. Ils assurent environ un quart des instructions et sont essentiels à l'enseignement », explique le capitaine de vaisseau Benoît Courau, commandant le site. D'autres réservistes, parfois étudiants, permettent par ailleurs de faire rayonner la Marine par le biais de partenariats. « Grâce à eux, nous pouvons accueillir régulièrement des stages et formations alternées pour les jeunes, de la première au BTS. Notre objectif: que chacun puisse découvrir la Marine et, pourquoi pas, s'engager par la suite », note le commandant.

# Des employeurs partenaires

Pour encourager la population à rejoindre la réserve, ces partenariats sont indispensables. Les entreprises souhaitant mettre en œuvre des dispositions plus favorables que la législation concernant la disponibilité et la réactivité de leurs réservistes peuvent signer une convention de soutien avec le ministère des Armées. Si les salariés réservistes bénéficient d'une autorisation d'absence

 $\overline{\text{ZoQm}}$ 

# Le bureau interarmées des réserves

Rattaché à l'État-major des armées, le bureau interarmées des réserves mène toutes les études, qu'elles soient d'ordre politique ou stratégique, portant sur les réserves : leur constitution, leur emploi, leur réglementation, leur organisation... « Nous répartissons par exemple l'enveloppe budgétaire dans les différentes armées, directions ou services afin de rémunérer l'activité des réservistes selon leurs besoins », explique le délégué interarmées aux réserves, le général de brigade Bruno Gardy. « Nous travaillons également aux côtés de la Garde nationale et du Medef pour valoriser les réservistes auprès des entreprises grâce à la convention de soutien à la politique de la réserve opérationnelle.»

<sup>4</sup> École des systèmes de combat et des opérations aéromaritimes ; École des systèmes, technologies et logistique navals ; École de plongée ; École des matelots

# $\overline{\text{ZoOm}}$

# Les réservistes citoyens



Ils ne portent ni arme ni uniforme, simplement un insigne, mais ils se sont engagés à diffuser bénévolement l'esprit de défense auprès de la société civile : ce sont les membres de la réserve citoyenne de défense et de sécurité. « Il s'agit souvent de personnes de plus 40 ans avec de hautes responsabilités, qui souhaitent donner un sens supplémentaire à leur carrière », souligne la réserve citoyenne de l'armée de Terre. Au total, ces réservistes citoyens sont plus de 4000 au sein du ministère des Armées. Parmi eux, quelques célébrités comme l'astronaute Thomas Pesquet (voir page 64) pour l'armée de l'Air et de l'Espace, le grand chef Thierry Marx (photo) au sein de la Légion étrangère et le basketteur Boris Diaw dans la Marine nationale.

de huit jours par année civile pendant leur temps de travail, les entreprises partenaires leur accordent en moyenne près de 19 jours. Cette politique s'étend aujourd'hui à plusieurs centaines d'employeurs des secteurs privé et public, à l'enseignement supérieur et aux collectivités territoriales (voir page 36). Grands groupes, moyennes et petites entreprises ou même cabinets médicaux, le partenariat est gagnant-gagnant. « Nos salariés réservistes sont des spécialistes de la cybersécurité. Les armées leur apportent une certaine méthodologie avec des connaissances supplémentaires », se réjouit la société Adacis, installée à Bordeaux.

Si, aujourd'hui, la réserve est bien inscrite dans le paysage de l'engagement citoyen, les efforts entrepris depuis plusieurs années doivent se poursuivre. Désormais, le principal point d'attention est la fidélisation de ces volontaires, et plus particulièrement de la jeune génération arrivée massivement après les attentats de 2015 et 2016. « En 2021, nous avons recruté 4600 réservistes dans l'armée de Terre. Nous voulons conserver nos effectifs, avance le colonel Rodolphe. Nous arrivons à un moment où le niveau d'exigence est supérieur. Nous devons continuer nos missions actuelles et nous préparer à celles de demain. »

# Au fait...

## Les réserves de la Gendarmerie nationale et de la Police nationale

Avec plus de 30000 réservistes opérationnels - les effectifs devraient atteindre 50 000 en 2027 -, la Gendarmerie nationale contribue à la sécurité de ses concitoyens. Ces gendarmes de réserve participent aux mêmes missions que ceux d'active, notamment au recueil du renseignement dans le cadre antiterroriste, à la lutte contre l'immigration clandestine ou à la réduction de l'insécurité routière. De son côté, la Police nationale, qui disposait d'une réserve civile volontaire depuis 2003, vient de mettre en place le cadre juridique pour bénéficier d'une réserve opérationnelle. Elle devrait compter 30 000 volontaires d'ici à 2030, dont 70 % issus de la société civile et principalement recrutés parmi les 18-35 ans.